



EDITION

Bonjour à toutes et à tous !

Bienvenue sur la 57ème édition de L'Engagement, c'est le premier numéro du mandat 2025-2026, consacré à la précarité étudiante. En ce début d'année universitaire, cette thématique prend tout son sens. En tant qu'étudiant·e·s sages-femmes, nous faisons le choix d'un engagement exigeant, au service de la santé des femmes et des familles. Mais comment être disponibles pour apprendre et soigner sereinement quand la question de la précarité prend la place de notre santé mentale ?

Cette problématique résonne profondément dans le quotidien des étudiant·e·s sages-femmes, où les frais pour se rendre en stage, pour se loger, ou encore les frais complémentaires pour le matériel pédagogique, sont de mise, si bien qu'ils·elles doivent faire des sacrifices. Aujourd'hui, il est crucial d'appeler à reconnaître pleinement la réalité de la précarité étudiante, et à dépasser les constats pour mettre en place des réponses concrètes.

Actualités

N°3

Précarité étudiante et écologie : Deux combats à mener de front

N°5

Parlons culture

N°7

Indicateur du coût de la rentrée

N°16

Difficultés de Logement pour les ESF

N°19

Les ateliers de santé menstruelle et les AGORAés

N°21

Les AGORAés : un outil de lutte contre la précarité étudiante

N°23

Les Friperies Sports Planète

N°25

Le repas à 1€ pour tou·te·s : une dernière ligne droite ?

N°28

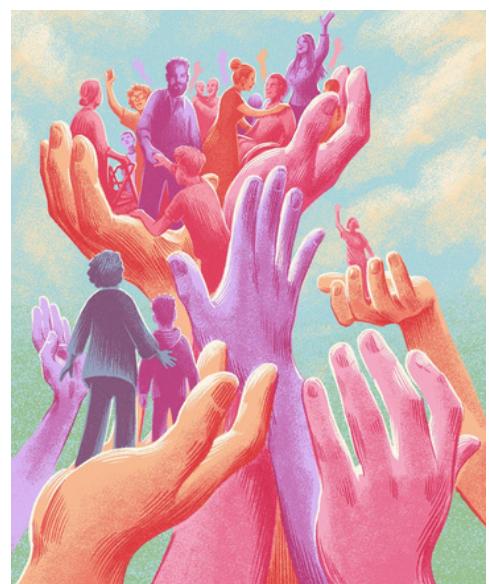
Réforme des bourses

N°30

L'ANESF souhaite également mettre en lumière les initiatives étudiantes solidaires, qu'elle encourage vivement. Ensemble, réfléchissons toutes et tous et à la construction d'un cursus plus juste, et plus confortable pour les professionnel·le·s de santé de demain.

Bonne lecture

Chloë Grunenwald
Présidente de l'ANESF 2025-2026



Actualités

La Réforme d'Entrée dans les Études de Santé : où en sommes-nous ?

Il y a presque un an, sortait le rapport de la Cour de comptes, faisant état des lieux de l'application de la réforme de 2019. Le bilan : un manque de lisibilité, une mise en place précipitée et une hétérogénéité d'application sur le territoire.

Sur les derniers mois, l'ANESF et les fédérations de filières de médecine, odontologie, pharmacie et kinésithérapie ont été auditionnées par des membres de la commission des affaires sociales du Sénat.

L'objectif : une nouvelle réforme serait envisagée et ses membres ont souhaité recueillir l'avis des fédérations étudiantes directement concernées. Ces dernières ont pu exprimer leur position en faveur d'une voie d'accès unique et commune. Une proposition de loi dans ce sens a été adoptée au Sénat lundi 20 octobre dernier.

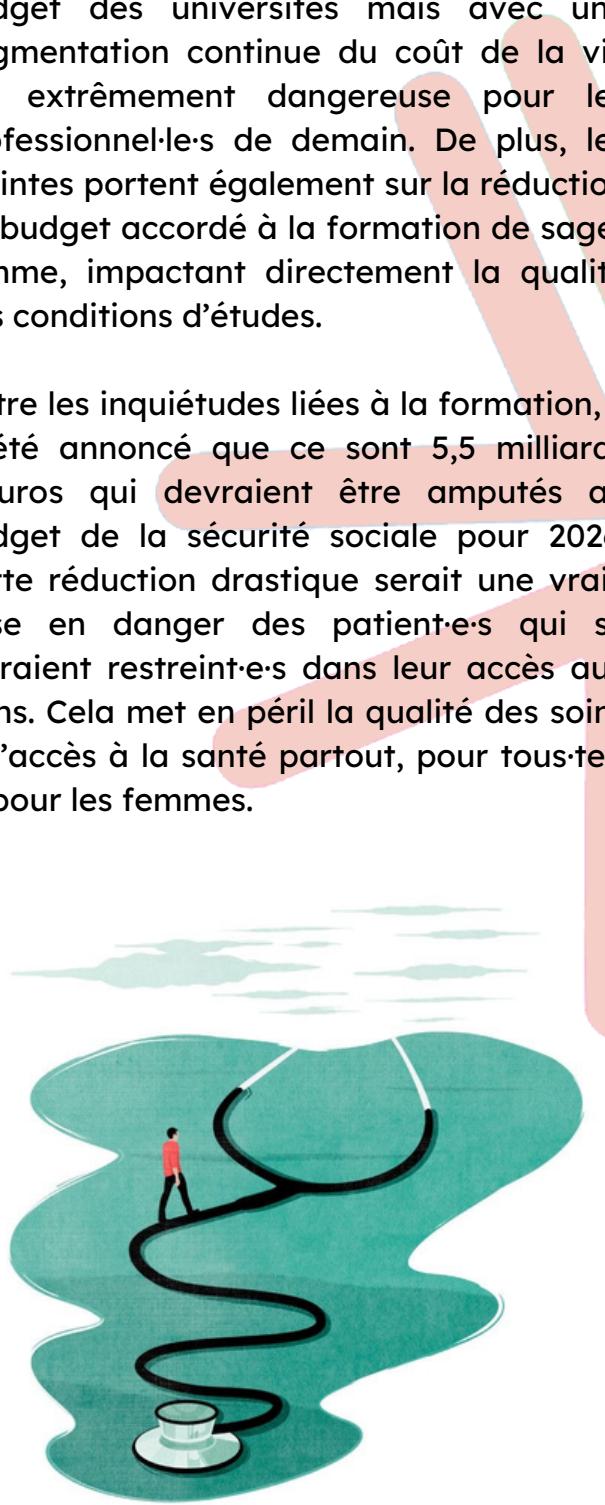
En parallèle, des concertations sur l'évolution de ce système ont été lancées par le gouvernement. L'ANESF a à cœur de perpétuer la collaboration avec le parlement et le gouvernement à ce sujet.

Le PLFSS (Projet de Loi de Finance de la Sécurité Sociale), qu'en est-il ?

En septembre, l'ancien Premier ministre, François Bayrou, annonçait des objectifs de réductions budgétaires importantes sur l'année 2026 accompagnées d'une "année blanche".

Dans un contexte où la précarité étudiante n'a jamais été aussi grande, une année sans augmentation des aides sociales et du budget des universités mais avec une augmentation continue du coût de la vie est extrêmement dangereuse pour les professionnel·le·s de demain. De plus, les craintes portent également sur la réduction du budget accordé à la formation de sage-femme, impactant directement la qualité des conditions d'études.

Outre les inquiétudes liées à la formation, il a été annoncé que ce sont 5,5 milliards d'euros qui devraient être amputés au budget de la sécurité sociale pour 2026. Cette réduction drastique serait une vraie mise en danger des patient·e·s qui se verrait restreint·e·s dans leur accès aux soins. Cela met en péril la qualité des soins et l'accès à la santé partout, pour tous·te·s et pour les femmes.





L'IVG, quel état des lieux ?

Près d'un an et demi après l'inscription de l'Interruption Volontaire de Grossesse dans la Constitution, la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques a sorti un rapport sur la pratique de l'IVG. Il en ressort tout d'abord que le nombre d'IVG est en hausse avec 17,3 pour 1000 en 2024 versus 16,8 pour 1000 en 2023. De plus, depuis l'autorisation de réalisation hors des établissements de santé, il apparaît que 45 % des IVG sont réalisés en ville, c'est-à-dire dans des cabinets libéraux ou centres de santé sexuelle et 80 % sont médicamenteuses. Enfin, les sages-femmes ont réalisé plus de la moitié des IVG effectuées en ville. Une nouvelle preuve du rôle essentiel des sages-femmes, qu'il est urgent de reconnaître et de renforcer.

Leïla JAMIN,
Porte-parole de l'ANESF

Un contexte politique dicté par ces actualités

Suite aux différentes annonces de François Bayrou au cours de l'été 2025 sur le budget de 2026, les réactions ont été nombreuses. Suite au refus de confiance du parlement au gouvernement, l'ancien Premier ministre et son gouvernement ont été dans l'obligation de démissionner. Longtemps dans l'attente d'un nouveau gouvernement, l'ANESF est maintenant prête à travailler avec la successeure de Yannick Neuder, Stéphanie Rist, nouvelle ministre chargée de la santé. L'ANESF se dit déterminée à travailler avec tou·te·s sur des travaux autour de la santé des femmes.



Précarité étudiante et écologie : Deux combats à mener de front

Entre rémunérations insuffisantes, surcharge de travail, difficultés d'accès aux logements et augmentation du coût de la vie, la précarité étudiante s'aggrave.

Face à cette réalité, penser à l'écologie n'est pas toujours simple. Pourtant, ces contraintes peuvent devenir un moteur d'initiatives solidaires et durables, révélant que précarité et engagement environnemental peuvent avancer main dans la main.

Entre conscience écologique et contraintes économiques

Aujourd'hui, près de la moitié des étudiant·e·s vivent avec moins de 500 € par mois. Le prix des loyers élevé, les dépenses liées à l'alimentation coûteuses, les frais liés au matériel pédagogique et aux stages rendent chaque sortie d'argent stratégique.

En parallèle, la crise écologique impose de repenser nos modes de vie : transports, énergie, alimentation, gestion des déchets... Les jeunes générations sont conscientes de l'urgence climatique, mais beaucoup se demandent comment agir concrètement avec un budget serré.

Face à cette double réalité, certaines initiatives émergent déjà sur les campus, transformant contraintes financières en solutions solidaires et écologiques.

Mais alors que peut-on faire ?

Même avec peu de moyens, il est possible de mettre en place des actions concrètes, à la fois économiques et durables :

- Cuisiner ensemble et réduire le gaspillage

Organiser des repas collectifs, des ateliers "anti-gaspi" ou des cuisines partagées permettent de limiter le gaspillage alimentaire, de partager les coûts et de rencontrer du monde afin de sortir de l'isolement social. Certaines associations étudiantes proposent même des échanges de denrées afin que rien ne se perde et éviter le gâchis, transformant les restes en des repas équilibrés et conviviaux.



- Mutualiser le matériel pédagogique et professionnel

Livres, instruments ou blouses peuvent être partagés entre promos, réduisant les dépenses et la consommation de ressources. Créer un groupe de partage sur les réseaux sociaux ou un point de dépôt au sein de l'école permet de rendre cette démarche simple et efficace. Cette initiative peut également être mise en place directement par l'association locale étudiante de votre formation.

- **Se déplacer autrement**

Covoiturage, vélo, transports en commun ou encore à pied (si la distance le permet bien sûr) permettent de réduire les coûts et l'empreinte carbone. Certaines écoles mettent en place des prêts de vélos ou des subventions pour des abonnements transports verts. À plus grande échelle, organiser des trajets collectifs pour les stages délocalisés de votre établissement de rattachement peuvent transformer une contrainte économique en geste écologique collectif.

- **Privilégier la seconde main et le réemploi**

Fripieries, ressourceries, dons ou trocs sont d'excellentes solutions pour s'équiper à moindre coût et prolonger la durée de vie des objets. Meubles, vêtements ou matériel étudiant peuvent trouver une seconde vie, tout en soutenant l'économie circulaire et en réduisant la production de déchets.

- **Organiser des événements responsables**

Associer écoresponsabilité et vie associative est possible : utilisation de vaisselle réutilisable, privilégier des buffets locaux et végétariens, ou diffusion d'affiches numériques plutôt qu'en papier. Ces gestes renforcent l'impact collectif et montrent que des initiatives durables et avec les mêmes objectifs sont possibles même avec peu de moyens.

- **Créer des espaces solidaires**

Mini-bibliothèques, garde-manger partagé, groupes d'achats collectifs : ces initiatives permettent de mutualiser les ressources et de répondre aux besoins de chacun·e, tout en développant la convivialité et la solidarité sur le campus.

Écologie et justice sociale : des enjeux liés

La précarité ne se limite pas à un manque d'argent : elle augmente l'exposition à des inégalités environnementales. Logements mal isolés, mauvaise qualité de l'air, produits ultra-transformés, transports peu coûteux mais polluants... Ces facteurs touchent particulièrement les étudiant·e·s et surtout les plus fragilisé·e·s.

Développer des épiceries solidaires, des campus durables, des espaces de troc ou de réparation permettent de créer des solutions concrètes, accessibles à toutes et tous, tout en réduisant l'impact environnemental.

L'écologie ne peut pas être une démarche individuelle, c'est la collaboration des différent·e·s acteur·ice·s locaux·ales et de la population générale qui est un levier d'action et d'amélioration des conditions de vie et de santé. Ceci en parallèle de la transition écologique globale.

Agir ensemble, à son échelle

Précarité et écologie ne sont pas des combats séparés : ils se nourrissent mutuellement.

Agir ne consiste pas à ne plus dépenser ou à culpabiliser, mais à **réfléchir collectivement, partager et expérimenter**. Chaque initiative, même modeste, construit un campus et une société plus justes et durables.

Les étudiant·e·s ont le pouvoir de transformer leurs contraintes en opportunités, et de montrer que solidarité et engagement environnemental peuvent aller de front.

**Julie Senia-Toullec,
VP chargée de la Transition Écologique et
de la Santé Environnementale à l'ANESF**



Parlons culture

Activités culturelles gratuites dans les villes du réseau de l'ANESF

Amiens

Albert Maignan, un Virtuose à la Belle Époque

La grande exposition de l'année 2025 proposera de découvrir la carrière foisonnante du génial Albert Maignan, un des peintres les plus fameux de son temps et aujourd'hui oublié. Grâce à des prêts du musée d'Orsay, du Mobilier National, des musées de Lyon, Lille, Rouen, Angers et bien d'autres, l'exposition permettra de découvrir l'art et le talent de ce peintre à travers des scènes historiques à grand spectacle ainsi que des tableaux pleins de charme illustrant les plaisirs de la Belle Epoque.



Du 28.06.2025 au 04.01.2026

Au Musée de Picardie, 2 rue Puvis de Chavannes 80000 AMIENS

Angers

Explorer la couleur

La couleur semble a priori une préoccupation de la création contemporaine. Omniprésente dans l'art et la science, elle est en fait intangible car résultant d'une perception visuelle. Sensorielle par nature, elle est même jugée péjorativement par la philosophie.



Du 22.02.2025 au 04.01.2026

Au Musée Pincé, 32 bis rue Lenepveu - 49100 Angers

Plat : Femme de profil, atelier de Deputa d'après Pintoricchio, 1500-1535, faïence, legs Duclaux en 2003 © Musées d'Angers, Pierre David

Besançon

Rencontre : Café BD

Des BD d'aventures, des comics intergalactiques, des mangas sentimentaux...

Venez découvrir ou parler de bien d'autres histoires dessinées le samedi matin de 10h à 12h entre deux cafés !



Le 18.10, 29.11 2025 et 10.01, 7.02, 7.03, 4.04, 16.05, 13.06 2026

Médiathèque Pierre Bayle 27, Avenue de la République Besançon, 25000

Bordeaux

Jeu d'énigmes "Le coffre aux ordonnances"

Jeu pour les groupes de 3 à 5 pers. max. (à partir de 10 ans).
Réservation obligatoire.

Un coffre contenant les ordonnances d'octobre 1945, relatives à la création de la Sécurité Sociale, a été retrouvé !

Ces ordonnances ont été placées en sécurité par le premier gouvernement provisoire présidé par le Général de Gaulle : les originaux de ces textes fondateurs ont été placés dans un coffre fermé par un code à lettres.



Toute l'année (durée : environ 1h)

Musée National de l'assurance maladie , 10 route de Carbon Blanc à Lormont

Bourg-En-Bresse

H2M - Espace d'art contemporain

De nombreuses expositions temporaires sont proposées, de quoi vous régaler toute l'année !



5 rue Ténière, Bourg-en-Bresse

Brest

Projection du programme "Les 130 ans du cinéma"

Dans le cadre des 130 ans du cinéma, venez découvrir un programme original composé de plusieurs films courts réalisés entre 1895 et 1914. Un retour dans le passé avec des œuvres du cinéma des premiers temps ainsi qu'un court-métrage de 1910 présent dans les collections de la Cinémathèque sur la Bretagne.



Rencontre avec la Cinémathèque de Bretagne.

Le 26.10.2025

Centre Social de Bellevue - 1 Rue Pierre Trepos - Brest (29)

Caen

Une plongée dans les 1000 ans de Caen

Dans, la salle de l'Echiquier, lieu de haute mémoire de l'épopée des ducs de Normandie, rois d'Angleterre, est présenté le récit de 1000 ans de la ville par la mise en scène spectaculaire d'une plongée immersive dans un monde d'images tissant l'histoire de la Caen de 1025 à 2025



Jusqu'au 31.12.2025

Château, salle de l'Échiquier, 60 Avenue de la Libération à Caen

Clermont-Ferrand

Exposition Habiter le chaos

Si Johanna Mirabel s'inscrit dans le grand retour de la peinture figurative auquel le monde de l'art assiste depuis quelques années, elle emprunte cependant une voie singulière en portant ses représentations au-delà du réel ou, plus exactement, en faisant émerger et coexister aux côtés de l'espace réel un autre monde.



Jusqu'au 18.01.2026

Fonds régional d'art contemporain - FRAC Auvergne,
6 rue du Terrail 63000 Clermont-Ferrand

Dijon

Exposition Croquez ! La BD met le pied dans le plat

Avis aux gourmands et aux bédéphiles !

Si vous aimez autant les cases bien dessinées que les assiettes bien garnies, cette expo est faite pour vous !

Du sanglier d'Obélix aux ramens de Naruto, en passant par la salsepareille des Schtroumpfs, la bande dessinée regorge de mets qui font saliver... ou sourire ! 🍕🍜🍷

L'exposition "Croquez !" explore comment le 9e art met en scène notre rapport à l'alimentation, à la gastronomie et au vin, à travers les œuvres d'une centaine d'auteurs de BD.



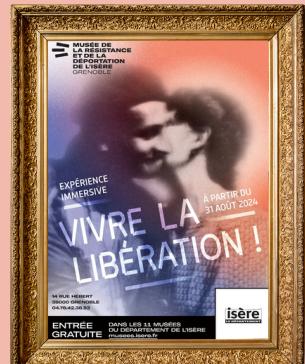
Jusqu'au 5.02.26

Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin, Rue du Faubourg Raines

Grenoble

Exposition : Vive la libération

Plongez au cœur du tumulte des journées d'août 1944, dans un dispositif immersif inédit ! Il y a 80 ans, du 20 août au 2 septembre 1944, l'Isère est libérée par l'action conjointe des résistants et des soldats alliés débarqués en Provence 5 jours plus tôt. Au fil de l'avancée des troupes, des scènes de liesse et d'espoir, mais aussi de violence et de désolation sont vécues par la population.



Jusqu'au 4.01.2026

Musée de la Résistance, 14 rue Hébert, 38000 Grenoble

Lille

Eclats en écho par Felice Varini : Crées spécialement par l'artiste Felice Varini au cœur du musée, 3 œuvres monumentales, aux formes géométriques saisissantes, transformeront votre perception de plusieurs espaces autour de l'atrium. Gratuit tous les dimanches pour les habitants de Lille



Jusqu'au 29.06.2026

Palais des Beaux-Arts Place de la République

Limoges

Le curieux festival

Découvrez le Curieux Festival au Grand-Théâtre de Limoges, une exposition multidisciplinaire mettant en avant l'artiste Sarah Saint-Pol. Du 12 au 17 janvier 2026, explorez son univers artistique unique avec des visites commentées à 18h. Entrée gratuite



Du 12.01 au 17.01.2026

Grand théâtre de Limoges, place Stalingrad

Lyon

Le Parc de la Tête d'or, patrimoine vivant

Jusqu'en fin d'année, l'exposition Le Parc de la Tête d'or, patrimoine vivant, raconte la riche histoire du parc emblématique de la ville. À découvrir en se promenant, sur les grilles de l'embarcadère, côté porte des Enfants du Rhône.



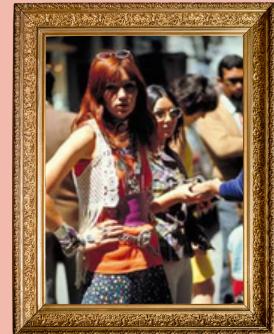
Jusqu'au 31.12.2025

Parc de la Tête d'Or, sud-ouest du lac

Marseille

L'histoire au féminin

“Les femmes ont-elles une histoire ?” C'est ainsi que l'historienne Michelle Perrot intitula ses premiers cours sur les femmes en 1973. Depuis que cette pionnière contribua à les faire sortir de l'invisibilité et leur donna la parole, les femmes ne l'ont plus lâchée.



Jusqu'au 25.11.2025

Archives départementales, 18 rue Mirès

Metz

Elizabeth Peyton X Beaux-Arts de Paris

Elizabeth Peyton, en résidence au Louvre depuis mai 2024 et titulaire d'un atelier au sein du musée, a invité une dizaine d'étudiant·e·s des Beaux-Arts de Paris à venir copier avec elle, dans les salles du musée, la Sainte Anne, chef-d'œuvre inachevé de Léonard de Vinci.



Jusqu'au 11.01.2026

Le centre Pompidou Metz, 1 parvis des droits de l'homme

Montpellier

Exposition Extreme Hotel

Extreme Hotel est une exposition inédite dédiée aux photographies couleurs de Raymond Depardon. Composée d'une centaine de clichés, dont une majorité inconnus jusque-là, pris entre 1960 et 2019, l'exposition explore les couleurs des pays qu'il a traversés et des sentiments qui l'ont accompagné lors de ses nombreux séjours aux quatre coins du monde.

Du 2.12.2025 au 10.04.2026

Pavillon Populaire, Esplanade Charles-de-Gaulle



Nancy

The Water Runs Through Us

Dès le 25 avril et jusqu'au 19 décembre, plongez dans l'exposition The Water Runs Through Us de Katherine Ball et Felix

À travers ses pratiques artistiques, Katherine Ball explore des manières de cohabiter avec une planète en crise.



L'exposition dans nos locaux vous dévoilera des extraits de «The Water Runs Through Us» (adocs, 2025), un ouvrage qui documente les pratiques expérimentales de filtration de l'eau et les activités menées à la Floating University Berlin. Fruit de la collaboration entre l'artiste et autrice Katherine Ball et le designer Felix Egle, ce livre explore la manière dont l'eau et les interactions humaines façonnent des écosystèmes uniques.

Jusqu'au 9.12.2025

39 Rue de la Ravinelle

Nantes

Peaches and Cream de Michaela Sanson-Braun - Installation

Peintre, Michaela Sanson-Braun explore une mise en situation de la peinture en la déployant autant sur la toile qu'en sculpture, installation, collage, dessin, photographie et vidéo.



Jusqu'au 04.01.2026

Musée d'arts de Nantes, 10 Rue Georges Clemenceau

Nîmes

Expo de Ouf !13

L'Expo de ouf revient pour une 13e édition intitulée "Noturfulututu".

L'événement met l'accent sur le micro street art, en travaillant le détail et la surprise et propose une myriade d'interventions artistiques dans les quartiers Gambetta/Richelieu.



Jusqu'au 20.12.2025

Le SPOT, 8 rue Enclos Rey

Nice

Carros en lumière - Photographies 1983-2025

En 1983, la ville de Carros, emblématique des politiques d'urbanisme des années 1960-1980, devient le terrain d'une enquête photographique unique. Sur la commande des Maisons Phénix, Jean Dieuzaide, Bernard Gille, Guy Le Querrec, Sabine Weiss et Jacques Windenberger capturent l'essence sociale et architecturale de cette « ville nouvelle ».

Tombées dans l'oubli, ces images sont redécouvertes en 2023 après leur acquisition par le musée des Arts décoratifs de Paris et leur présentation dans l'exposition « La maison pour tous. Une photographie sociale des années 80 ».

Jusqu'au 14.12.2025

Centre International d'art contemporain Chateau de Carros



Paris

De Paris à Bélem : 10 ans d'actions pour le climat

En 2015, l'adoption de l'Accord de Paris lors de la COP21 a marqué un tournant décisif dans l'engagement mondial pour le climat. Pour célébrer cet anniversaire avec le plus grand nombre, la Ville de Paris organise des événements de grande envergure, dont l'exposition De Paris à Belém : 10 ans d'actions mondiales pour le climat qui se tiendra à l'Hôtel de Ville du 21 juin au 13 décembre 2025. Uniquement sur réservation

Jusqu'au 13.12.2025

Salle Saint-Jean de l'Hôtel de Ville, 5 rue Lobau, Paris 3e

Poitiers

GROWEEKEND Festival au profit de la Ligue contre le cancer

Cette année, cap sur les étoiles ! Plongez dans un univers où l'imaginaire et l'engagement se rencontrent. Le thème cosmique sera décliné dans la décoration, les animations, les tenues et même les propositions artistiques. Au programme : du théâtre, des concerts, des booms, des propositions pour les enfants et le désormais incontournable GROLoto. Organisé au profit de la Ligue contre le cancer de la Vienne, le GROWEEKEND associe comme toujours fête et solidarité, avec des actions de prévention contre le cancer et une mise en lumière des initiatives de la Ligue en faveur des malades.



Du 7 au 9.11.2025

Salon de Blossac, Poitiers

Reims

exposition "Trajectoires que je suis" Lauréates du prix d'honneur AWARE

Évoquant des trajectoires de vies et de carrières individuelles ou collectives, cette exposition rend hommage aux parcours singuliers des artistes lauréates du prix d'honneur AWARE. Pour la plupart originaires de l'étranger, elles ont enrichi la scène artistique française de leurs regards nourris par la spécificité de leurs expériences. Leur art, souvent accompagné d'un engagement politique affirmé, défie la lecture canonique de l'art d'après-guerre et impose l'écriture d'une histoire de l'art décentrée et, de fait, inclusive. Rétrospectivement, les prix AWARE prennent acte de l'interculturalité de la scène française et des trajectoires plurielles qui la traversent.



Jusqu'au 7.12.2025

FRAC - Fonds Régional d'Art Contemporain, Place Museux

Rennes

Exposition : Elles. Leurs droits, notre histoire. Les bretillienes s'émancipent (19-20e siècles)

La nouvelle exposition des Archives départementales plonge dans le quotidien des Bretillienes, du XIXe siècle à nos jours. Du 14 octobre 2025 au 8 mars 2026, l'exposition « Elles. Leurs droits, notre histoire. Les bretillienes s'émancipent (19-20e siècles) » retrace au niveau local l'histoire de l'émancipation féminine et l'impact que la conquête des droits a eu sur le quotidien des femmes d'Ille-et-Vilaine.



Du 14.10.2025 au 8.03.2026

Archives départementales d'Ille-et-Vilaine 1, rue Jacques Léonard

Rouen

Stop les toxiques, l'expo qui fait du bien à ma santé

Cette exposition a vocation d'informer et de modifier les comportements de la population afin de prévenir efficacement la survenue des maladies liées à notre environnement et aux expositions quotidiennes que nous subissons (pesticides, perturbateurs endocriniens, microplastiques, polluants éternels...).



Du 08.02.2025 au 29.03.2026

Quai de Boisguilbert Pavillon des Transition

Strasbourg

Hope for change. Hackney Flashers, de Londres à Strasbourg

L'exposition Hope for change. Hackney Flashers, de Londres à Strasbourg se tient l'année des 50 ans de la création du collectif londonien féministe Hackney Flashers.



Formé en 1975, ce groupe de neuf femmes du quartier de Hackney et ses alentours s'ingénier à exhiber les différences de salaire entre femmes et hommes, le manque criant de solutions publiques de garde d'enfants en Angleterre et les stéréotypes sexistes véhiculés dans les médias et la publicité, qui entretiennent une position minorisée, passive et essentialisée des femmes.

Du 04.10.2025 au 08.03.2026

7 rue de l'Abreuvoir

Toulouse

La Pause Musicale

Une expérience gratuite très prisée pour faire le plein de découvertes musicales à l'heure du déjeuner. Ce rendez-vous propose une programmation éclectique où jazz, chanson, pop et musiques du monde



Tous les jeudis à 12h30 jusqu'au 18 décembre 2025

17 rue Charles de Rémusat

Tours

Obey - Tours 2025

Plongez dans l'univers foisonnant de cette figure incontournable du street art, véritable icône de la contre-culture.

Connu pour ses créations percutantes, OBEY mêle art urbain, critique sociale, environnementale et engagement politique pour éveiller les consciences.

Jusqu'au 7.12.2025

25 avenue André Malraux





**LUNDI 10 DECEMBRE
À PARTIR DE 19H30**

WEBINAIRE BIEN DÉMARRER SON POST-DIPLÔME

Groupe Pasteur Mutualité et l'ANESF vous accompagnent dans votre transition vers la vie professionnelle:

- Préparer son post-diplôme en toute sérénité
- Réaliser les démarches essentielles
- Sécurisez votre avenir

VISIO SUR INSCRIPTION : [Inscrivez-vous ici](#)

**UNE QUESTION ?
CONTACTEZ VOTRE CONSEILLER**



RIGAUD Romain

07 60 01 18 45

Romain.Rigaud@gpm.fr



Indicateur du coût de la rentrée

Chaque année, et depuis maintenant 9 ans, l'ANESF réalise le calcul de l'indicateur du coût de la rentrée en collaboration avec la FAGE (Fédération des Associations Générales Étudiantes).

Mais en quoi ça consiste concrètement ?

Cet indicateur se base sur les dépenses que peut faire un·e étudiant·e de 20 ans entrant en licence, ou en 2ème année d'études de sciences maïeutiques pour nous, non boursier·ère et ne domiciliant plus chez ses parents. Il sépare ainsi les frais de vie courante et les frais spécifiques de la rentrée universitaire. Les données utilisées sont choisies après

comparaison des prix selon les catégories et se basent également sur des recommandations de santé, par exemple pour l'alimentation on se base sur le PNNS (Programme National Nutrition Santé).

Cette année, chaque ville a été sélectionnée une à une en fonction de la localisation d'un établissement de formation en sciences maïeutiques, au total 34. Une distinction a également été faite entre l'Île de France et les autres régions pour être le plus représentatif de cette disparité majeure.

Qu'en est-il du résultat ?

Les chiffres sont alarmants une fois de plus pour cette rentrée 2025-2026.



Le coût moyen de la rentrée d'un·e étudiant·e sage-femme en 2ème année de licence est de 3192,13€ ce qui représente une augmentation de 1,20% par rapport à 2024-2025.

Pour détailler ce chiffre, revenons sur nos principales catégories : les frais de vie courante et les frais spécifiques de rentrée universitaire

➤ **Les frais de vie courante** sont des frais fixes au cours des mois de l'année comprenant : loyers, alimentation, loisirs, transports, téléphonie et internet, vêtements, produits d'hygiène et d'entretien.

➤ **Les frais spécifiques de rentrée universitaire** comprennent les frais d'inscription, les frais de Contribution à la Vie Étudiante et de Campus (CVE-C), les frais d'agence, la souscription à une complémentaire santé, à une assurance logement, le matériel pédagogique ainsi que le matériel de stage



Parmi les 3192,13€, les frais de vie courante correspondent à 1243,86€ marqués par l'augmentation du prix des loyers, des consommables alimentaires ou encore des transports tandis que les frais spécifiques de rentrée universitaire représentent 1948,27€ marqués par l'augmentation des frais d'inscription universitaire, de la CVEC, de l'assurance logement ou encore des frais liés aux matériels pédagogiques et complémentaires.

Ces chiffres illustrent un constat alarmant : la précarité est croissante chez les étudiant·e·s sages-femmes.

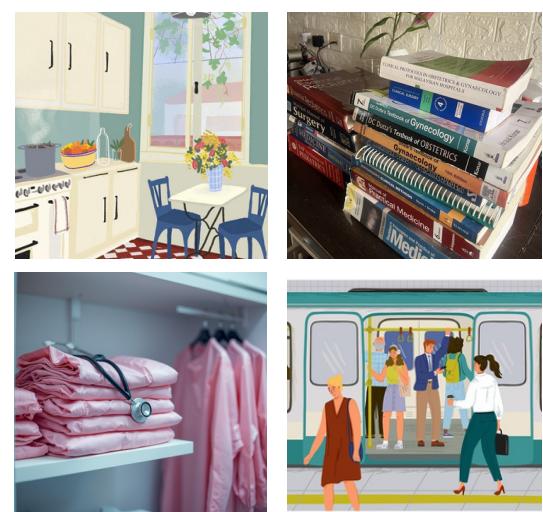
Il est difficile voire même impossible pour certain·e·s étudiant·e·s d'assurer ces frais seul·e·s. Ceci est illustré par 29,2% des étudiant·e·s déclarant avoir une activité rémunérée en période scolaire. L'accès restreint aux bourses étudiant·e·s est également un facteur favorisant cette précarité, limitant le nombre d'étudiant·e·s boursier·ère·s ainsi que le montant des aides perçues.

Toutefois, il existe des moyens mis en œuvre pour pallier ces augmentations et lutter contre la précarité étudiante.

L'encadrement des loyers, par exemple, permet de limiter l'augmentation du loyer lors de la mise en location d'un logement. Malheureusement celui-ci n'est pas mis en place sur l'entièreté du territoire et n'est pas totalement respecté dans les lieux où il devrait être effectif.

Les AGORAés, quant à elles, sont des épiceries solidaires accessibles sur critères sociaux où les consommables alimentaires sont vendus à 10 % du prix du marché. C'est un lieu mis en place par les étudiant·e·s pour les étudiant·e·s et permettant de limiter la précarité étudiante en palliant les dépenses liées à l'alimentation. En effet, aujourd'hui près d'un·e étudiant·e sur deux saute trois repas par semaine, mettant gravement en danger sa santé.

Concernant les frais de rentrée, les étudiant·e·s se voient la possibilité d'être exonéré·e·s des frais d'inscription et des frais de CVEC. Cela ne concerne cependant que les étudiant·e·s boursier·ère·s, soit moins de la moitié des étudiant·e·s en France.



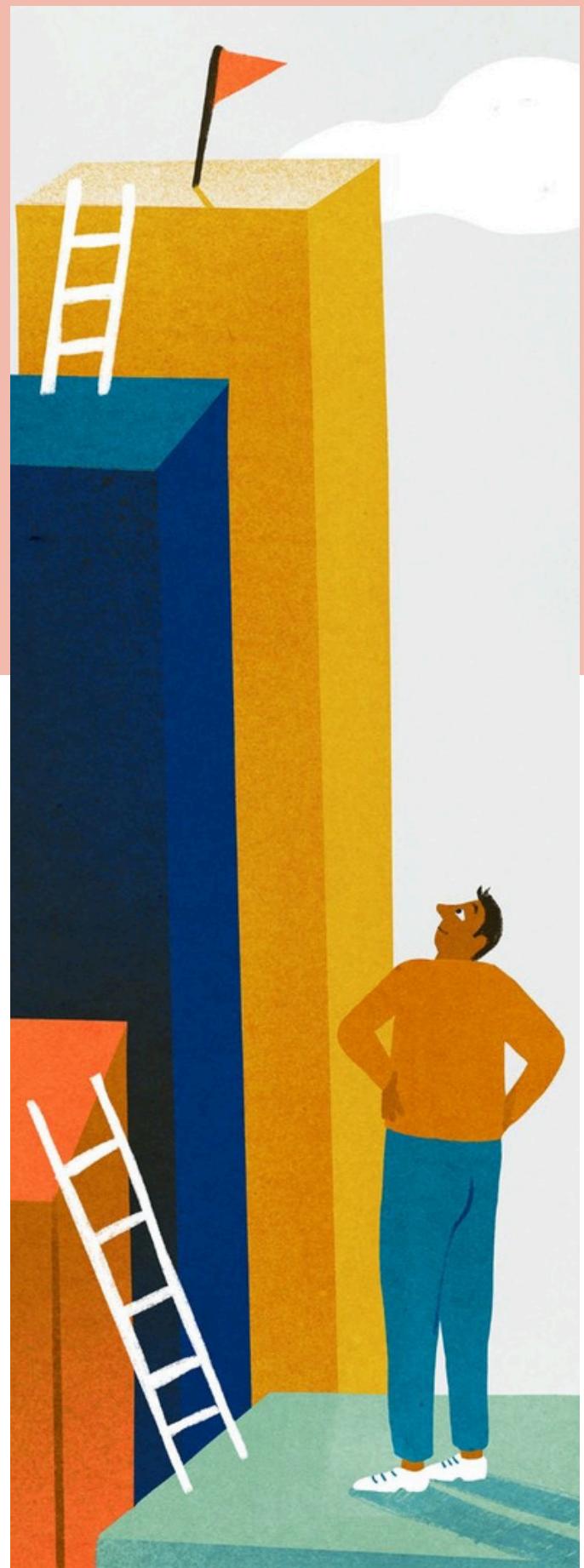
Frais complémentaires et illégaux

Il est important de rappeler que dans le calcul des frais spécifiques de rentrée universitaire sont pris en compte des frais complémentaires comprenant du matériel demandé pour les cours ou encore pour les stages. Du matériel qui, en s'accumulant, représente une somme conséquente : en moyenne 168,78 € par étudiant·e. Or, ces frais sont considérés comme illégaux.

En effet, depuis la loi de décentralisation, Loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, la formation en sciences maïeutiques est gérée et financée par les régions. De ce fait, c'est aux régions de fournir le matériel nécessaire aux établissements et aux étudiant·e·s pour le bon déroulement de leurs études. Ces frais sont souvent méconnus par les étudiant·e·s entrant dans la formation, ce qui mène à des situations de précarité alarmantes ou à des arrêts d'études.

Face à ces constats, l'ANESF continue encore de lutter contre la précarité étudiante. Étant le premier facteur d'échec académique, cette dernière doit disparaître. En effet, aujourd'hui elle est fortement associée au mal-être des étudiant·e·s qui disent se sentir plus stressé·e·s et anxié·e·s depuis leur entrée dans la formation. L'ANESF a à cœur de travailler avec les différentes instances pour garantir une meilleure qualité de la formation et des conditions d'études plus décentes pour les étudiant·e·s sages-femmes.

**Kyra Braze,
VP chargée des Affaires Sociales à l'ANESF**



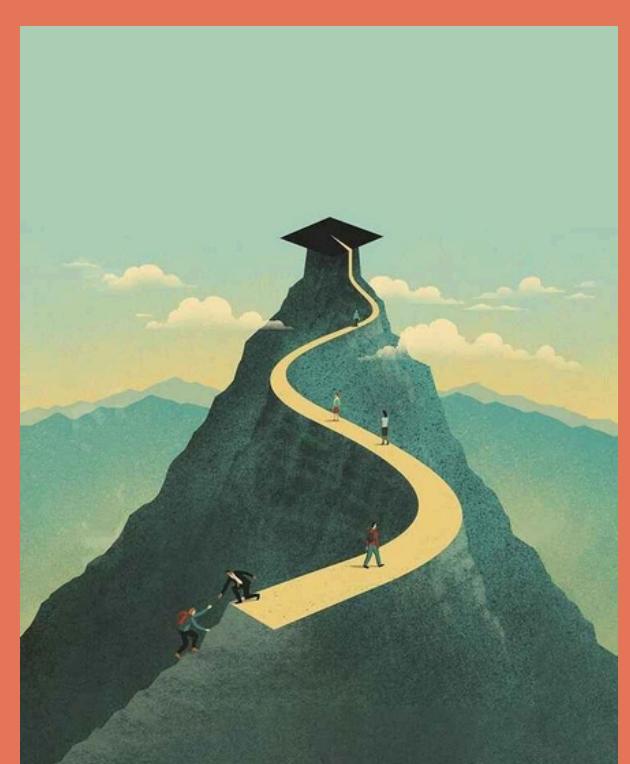
Difficultés de Logement pour les ESF : Plateforme J'Irai en Stage Chez Toi

L'ANESF a réalisé l'enquête « Logement-Transport des étudiant·e·s sages-femmes » en 2021 et 2024, et les constats sont accablants : un·e étudiant·e sage-femme parcourt en moyenne **25 700 km** et dépense **12 870€** durant son cursus pour aller en stage. En effet, plus d' $\frac{1}{3}$ des stages par an se déroulent sur un lieu de stage extérieur au CHU de référence. De plus, les indemnités de transport ne sont accessibles qu'à partir du 2ème cycle d'études, à hauteur de 130€ par stage à plus de 15 km du domicile seulement.

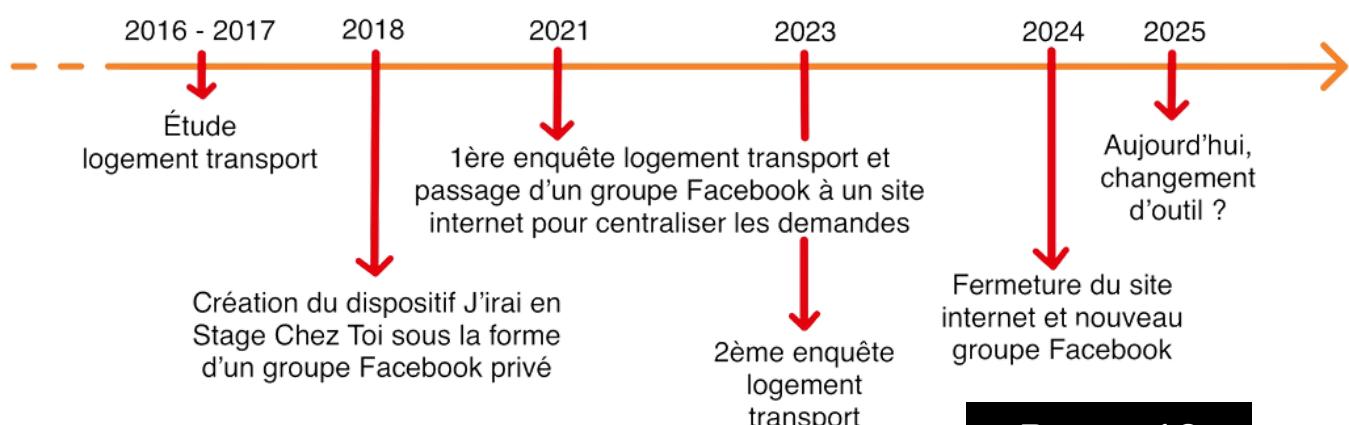
Quant aux logements, seulement 24,7% des terrains de stages en proposent pour les ESF, dont 17,8% sont gratuits. Bien trop souvent, ces logements sont insalubres et trop petits car partagés avec d'autres étudiant·e·s.

Les positions de l'ANESF à ce sujet sont les suivantes :

- Indemnisation kilométrique dès le 1er cycle et à frais réels;
- Indemnité de logement à hauteur de 150€ pour tous les terrains de stage situés à plus de 15km du domicile;
- Mise à disposition obligatoire pour tout terrain de stage à titre gratuit d'une chambre de garde pour les étudiant·e·s sages-femmes.



Historique du dispositif :



Description du dispositif :

“J’irai en Stage Chez Toi” est un dispositif d’aide au logement provisoire. Le but ? Faire des demandes ou des prêts de logements en France hexagonale et dans les DROM-COM. Aujourd’hui, il existe sous la forme d’un groupe Facebook privé, comptant près de 750 membres, où seul·e·s les étudiant·e·s sages-femmes et diplômé·e·s de moins d’un an sont accepté·e·s.

Le groupe Facebook fonctionne ainsi : l’étudiant·e / la·e sage-femme fait une demande sous forme de publication de mise à disposition de logement gratuit / colocation en mettant la ville et la période demandée (la plupart du temps 1 mois). Les étudiant·e·s / Les sages-femmes pouvant accueillir lui répondent en commentaires ou bien en message privé directement. Lorsqu’il s’agit d’une proposition de prêt, l’étudiant·e / la·e sage-femme poste une publication avec sa ville et la période où le logement est disponible.

Il n’est pas accepté de poster des propositions de location, ni de AirBnB sur le dispositif, le but étant de lutter contre la précarité étudiante.

Statistiques et perspectives d’évolution :

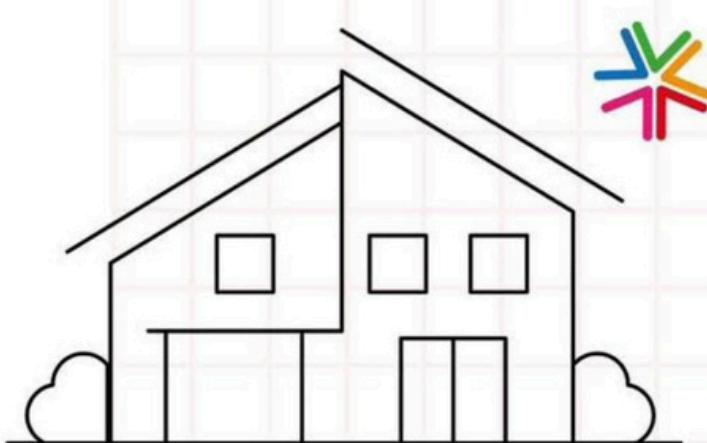
Malheureusement, le groupe Facebook n’étant pas très dynamique, il a été décidé de changer le fonctionnement du groupe. En effet, pour l’instant seules 14% des demandes de logement ont été remplies, et aucun logement n’a pu être prêté. De plus, il y a assez peu de propositions de prêt de logement sur le groupe. Le réseau de l’ANESF a été sondé pour lui demander son avis sur le sujet.

Il en est revenu que le dispositif pouvait être ouvert aux autres filières de santé ainsi qu’inclure les sages-femmes diplômé·e·s afin d’améliorer la communication sur la publication des annonces.

Il a donc été décidé de changer de support et de passer sur Whatsapp, afin de créer des canaux par ville, pour que les étudiant·e·s puissent plus facilement s’y retrouver. Pour l’instant, des concertations sont en cours sur la mise en place de la nouvelle plateforme, puis le dispositif sera ouvert aux autres filières.

**Evaelle REITHLER,
VP chargée de la Culture et de la
Solidarité à l’ANESF**

J’irai
En stage
Chez toi



Les ateliers de santé menstruelle et les

AGORAés

Les Ateliers santé menstruelle, qu'est-ce que c'est ?

Les Ateliers Santé Menstruelle, ou ASM, sont des ateliers permettant d'informer la population générale des enjeux liés à la santé et à la précarité menstruelle. Ces ateliers s'inscrivent dans une réalité : aujourd'hui, les menstruations sont encore un sujet tabou dans beaucoup de pays, dont en France. Ce tabou amène dans de nombreux cas à des situations de précarité menstruelle.

C'est une situation où une personne menstruée ne peut pas se procurer assez de protections menstruelles en raison de ses faibles revenus. Selon l'enquête "Précarité Menstruelle" de 2020 réalisée par la FAGE, l'AFEP et l'ANESF, au cours de laquelle plus de 6000 étudiant·e·s ont répondu, 13% des répondant·e·s déclarent avoir déjà dû choisir entre des protections et un autre objet de première nécessité et 33% estiment avoir besoin d'une aide pour se procurer des protections.

Les Ateliers Santé Menstruelle sont des formations dispensées par l'ANESF à des personnes qui en font la demande, afin de briser les tabous sur les règles et d'informer le grand public sur la santé et la précarité menstruelle.



Elles permettent de donner des clés pour lutter contre celle-ci, ainsi que d'introduire d'autres sujets comme la taxe rose, ou encore l'impact écologique des protections menstruelles jetables. Pour mener à bien ces ateliers, l'ANESF a la chance d'être en partenariat avec Blooming, une marque de protections menstruelles réutilisables, qui accompagne notamment dans le développement des ASM auprès d'entreprises et d'étudiant·e·s hors filières de santé.

L'ANESF a pour objectif de créer un "pool" de formateur·ice·s des Ateliers Santé Menstruelle afin d'espérer former le plus d'entreprises, de jeunes ainsi que d'étudiant·e·s lors de formations en partenariats avec l'AGORAé par exemple.



Les AGORAés, un lieu de vie et de partage pour les bénéficiaires

Les AGORAés sont des espaces d'échanges et de solidarité qui se composent d'un lieu de vie ouvert à tou·te·s et d'une épicerie solidaire accessible sur critères sociaux. Portées et gérées par des jeunes pour des jeunes, les AGORAés sont des lieux non stigmatisants œuvrant pour l'égalité des chances d'accès et de réussite dans l'enseignement supérieur.

Ce sont également des leviers majeurs dans la prévention de la santé étudiante par l'organisation d'ateliers par exemple les ateliers santé menstruelle.



L'organisation d'Ateliers Santé Menstruelle au sein des AGORAés étudiantes permet de répondre à un besoin essentiel souvent invisibilisé : celui d'une meilleure compréhension et déstigmatisation des règles. Ces espaces solidaires, gérés par et pour les étudiant·e·s, sont des lieux privilégiés pour aborder les enjeux liés à la précarité menstruelle, à l'accès aux protections périodiques et à l'éducation autour du cycle menstruel.

En proposant des ateliers gratuits et accessibles, les AGORAés contribuent à lever les tabous encore trop présents sur le sujet, tout en offrant des outils concrets pour favoriser le bien-être menstrual. Ces rencontres permettent également de créer un dialogue inclusif, où chaque personne menstruée peut poser des questions, partager son expérience et s'informer sur les alternatives durables (comme les culottes menstruelles ou les cups).

Enfin, ces ateliers participent pleinement à la lutte contre la précarité étudiante, en distribuant parfois des protections gratuites et en sensibilisant à l'importance de l'hygiène intime dans la santé globale. Promouvoir la santé menstruelle, c'est aussi promouvoir l'égalité et le droit à l'information pour tou·te·s.

**Kyra BRAZE,
VP Chargée des Affaires Sociales à
l'ANESF**

**Evaelle REITHLER,
VP chargée de la Culture et de la
Solidarité à l'ANESF**

Les AGORAés : un outil de lutte contre la précarité étudiante

Interview de la FAEP, Fédération des Associations Étudiantes Picardes



- 1 **Tout d'abord, peux-tu te présenter ?
De quelle association fais-tu partie ?
Quel est ton poste ?**

Bonjour, je m'appelle Pierre Boussu, et je suis secrétaire général chargé de l'AGORAés à la FAEP. La FAEP est la Fédération des Associations Étudiantes Picardes, et la première organisation représentative des étudiant·e·s sur le territoire picard.

- 2 **Qu'est-ce qu'une AGORAé ?
Peux-tu nous faire un petit point d'histoire sur la création des AGORAés ?**

C'est une épicerie sociale et solidaire! Solidaire car des produits alimentaires et d'hygiène y sont vendus à prix réduits (-80 à -90% par rapport au prix du marché). Sociale, car l'AGORAé n'est pas qu'une épicerie : c'est également un lieu de vie, où se tiennent toute l'année des ateliers permettant de lutter contre l'isolement social.

L'AGORAé est un projet lancé par la FAGE en 2011 (Fédération des Associations Générales Étudiantes, 1ère organisation représentative des étudiant·e·s en France. La FAEP en est membre).

L'AGORAé d'Amiens a ouvert ses portes en 2015, elle a fêté ses 10 ans l'an dernier ! Aujourd'hui, on compte 43 AGORAés dans toute la France, permettant de venir en aide à des milliers d'étudiant·e·s.

- 3 **Qu'est-ce que vous mettez à disposition des étudiant·e·s (produits, services ...) ?**

Nous réalisons la vente de produits alimentaires et d'hygiène variés à très bas prix. Pour mieux lutter contre la précarité alimentaire, nous mettons en place des distributions gratuites de ces mêmes produits pour toutes et tous tout au long de l'année.

Par ailleurs, dans un objectif d'accessibilité à une alimentation équilibrée et qualitative, nous réalisons des ventes de paniers de fruits et légumes bio et locaux à 2€, au lieu de 9€, tous les mercredis.

Pour favoriser la création de lien social, nous créons des ateliers hebdomadaires au sein de l'AGORAé, et nous organisons des événements culturels gratuits, comme les visites au Louvre ou au Musée d'Orsay précédemment réalisées, afin de favoriser l'accès à la culture.

Lors de nos ateliers, nous collaborons avec des professionnels ou d'autres pôles de la FAEP, sur des thématiques variées : santé, transition écologique, sport...

Par exemple, la FAEP et l'AGORAé ont couru lors du relais pour la vie 2025, de la ligue contre le cancer, nous permettant de décrocher la quatrième place de l'événement, et de repartir avec le prix de "l'équipe la plus fun". En autre exemple, le pôle transition écologique de la FAEP a tenu un atelier cuisine à l'AGORAé, en compagnie du chef cuisinier de "l'Ail des Ours", réunissant une dizaine de bénéficiaires le 25 septembre dernier.



4

Qui peut être bénéficiaire des AGORAés ?

Tout le monde peut en faire la demande, boursier·ère ou non. Celle-ci est ensuite anonymisée, avant d'être lue. Nous vérifions si celle-ci rentre dans le barème en place, qui est basé sur le reste à vivre journalier. Le reste à vivre journalier correspond au budget quotidien pour se nourrir et se divertir, après avoir déduit les divers coûts obligatoires (loyer, assurance, charges...) aux ressources mensuelles de l'étudiant·e.

Suite à cela, si la réponse est favorable, l'étudiant·e peut venir récupérer sa carte avec son numéro de bénéficiaire dessus, lui permettant d'accéder à l'épicerie!

5

Qui les coordonne, comment ça se met en place ?

Faites-vous face à des difficultés pour les organiser ? Avez-vous des aides ?

Pour tenir et ouvrir l'AGORAé, nous nous appuyons sur nos bénévoles, issu·es de la FAEP, de son réseau associatif, ou étant simplement des étudiant·e·s voulant s'impliquer dans la vie de l'AGORAé. Grâce à la FAGE, nous allons bientôt avoir de nouveaux services civiques qui nous permettront de mieux gérer les horaires d'ouverture ainsi que la gestion globale de l'AGORAé.



6

Est-ce que vous avez des chiffres, des statistiques sur par exemple le taux d'étudiant·e·s qui ont recours aux AGORAés, une éventuelle augmentation ou diminution de ce taux au fur et à mesure des années, les produits/services les plus demandés etc... ?

Il y a trois ans, il y avait 350 bénéficiaires, l'année d'après, nous sommes passé·es à 500 bénéficiaires, et l'an dernier nous sommes monté·es à 800 bénéficiaires. On voit que la demande d'accès est en explosion depuis quelques années!

Par rapport aux fortes demandes : les produits comme les pâtes, le riz, l'huile, le dentifrice, le gel douche, les produits d'hygiène féminine... nous avons toute une liste, non exhaustive ici, de produits variés qui partent très rapidement au sein de l'épicerie.

Les sorties culturelles et les ateliers AGORAé sont des moments de partage où nous n'avons aucun souci de participation, prouvant l'intérêt porté par nos bénéficiaires et la plus-value que leur apportent ces évènements à double visée, sociale et culturelle.

7

Un mot de la fin ?

Pour conclure, je dirai : engagez-vous dans vos associations. Et n'hésitez pas à aller discuter avec les bénévoles, que ce soit dans vos associations locales, ou dans vos fédérations (comme la FAEP) et à vos AGORAés! Vous y apprendrez plein de choses que vous ne verrez jamais autre part, et vous y vivrez des moments que vous n'oublierez jamais.

**Pierre Bossu,
Secrétaire Général
chargé de l'AGORAé à la FAEP**

Les Friperies Sports Planète : un service à l'étudiant·e dispensé par l'ANESTAPS

Interview de Clémence Carfantan,
Vice-présidente chargée du Sport-
Environnement et des Friperies Sports
Planète à l'ANESTAPS pour le mandat
2024-2025



1

Peux-tu présenter ton association ?

L'ANESTAPS est l'association représentative des jeunes dans le champ du sport et de l'animation. L'ANESTAPS veille à améliorer la vie des étudiant·e·s et garantir l'égalité des chances de tou·te·s les jeunes au sein de leur cursus universitaire et professionnel.

L'ANESTAPS construit des projets autour de ces outils pour répondre aux enjeux sociaux et sociétaux actuels comme la santé, la lutte contre les discriminations, le handicap, l'environnement, ou encore la solidarité. Attachée au modèle d'éducation populaire qui est central dans son fonctionnement propre, l'ANESTAPS veille perpétuellement à donner la parole aux jeunes pour favoriser leur intégration au sein des débats et auprès des instances décisionnaires.

En quoi consiste ton projet ?

Quand a-t-il été créé ?

Pour répondre à quelles problématiques ?

Aujourd'hui, un constat s'impose : de nombreux jeunes qui arrivent à l'université ne pratiquent plus d'activité physique ou sportive.

Ce désintérêt grandissant représente un véritable enjeu de santé publique, car il touche une part importante de la population étudiante. Pourtant, le sport occupe une place essentielle dans la vie des enfants et des adolescent·e·s, tout au long de leur parcours scolaire. Alors, comment expliquer une telle rupture à l'entrée dans l'enseignement supérieur ? Les freins à la pratique sportive chez les étudiant·e·s sont multiples. Près de 72 % d'entre eux connaissent une situation de précarité, ce qui les conduit à privilégier d'autres dépenses plutôt que les activités physiques et sportives, souvent coûteuses. À cela s'ajoute une offre qui ne correspond pas toujours à leurs besoins ou à leurs attentes. D'après l'enquête Sport à l'université de l'ANESTAPS, 58 % des étudiant·e·s déclarent ne pas pratiquer faute de temps, en raison des contraintes liées à leurs études.

Actrice engagée pour un sport durable et accessible à toutes et tous, l'ANESTAPS agit concrètement sur le terrain afin de lever ces obstacles et de redonner aux étudiant·e·s le goût de la pratique sportive. L'ANESTAPS a donc mis en place un véritable service destiné aux étudiant·e·s : les Friperies Sport Planète. Ce dispositif, pensé et géré par les étudiant·e·s et pour les étudiant·e·s, vise à encourager la pratique sportive chez les jeunes en répondant à plusieurs enjeux majeurs :

- Lutter contre la précarité étudiante, en proposant du matériel sportif d'occasion et à prix réduit.
- Faciliter l'accès à l'information, grâce à un guichet unique qui recense toutes les activités physiques et sportives disponibles sur le territoire

- Promouvoir une pratique sportive plus durable, en valorisant le réemploi, la réparation et la remise à disposition de matériel sportif.
- Sensibiliser aux enjeux environnementaux, en formant les bénévoles et les bénéficiaires à des pratiques plus responsables.

3 En quoi ton projet peut s'insérer dans la lutte contre la précarité étudiante ?

En quelques chiffres, les Fripories Sport Planète (FSP) témoignent de leur impact concret auprès des étudiants. À ce jour, 20 friperies sont déjà ouvertes, tandis que quatre autres sont en cours de création ou de projet à Le Mans, Caen, Saint-Étienne et Orléans. Plus de 5 000 bénéficiaires ont déjà profité des services proposés, et 15 ateliers de sensibilisation à l'environnement ont été organisés. Les FSP ont également été associées à une vingtaine d'événements (para)sportifs, et ont permis plus de 400 prêts ou locations de matériel sportif. Plus de 5 000 textiles ont été collectés pour leur offrir une seconde vie. Enfin, deux friperies ont mis en place un guichet unique recensant les pratiques sportives disponibles sur leur territoire, et deux autres ont organisé des ateliers de réparation de matériel sportif, contribuant ainsi à une pratique plus durable et responsable.

4 Comment mettre en place une friperie solidaire ?

Il faut se mettre en relation avec l'ANESTAPS qui pourra ensuite vous guider pas à pas dans la création de votre friperie sport planète !

5

Quelles sont les difficultés que tu peux rencontrer à la mise en place du projet ?

La mise en place des Fripories Sport Planète rencontre plusieurs difficultés. Tout d'abord, il est souvent compliqué de trouver un local adapté pour accueillir les activités. Par ailleurs, le manque de ressources humaines constitue un frein important, limitant la capacité à gérer et développer le service. Enfin, l'accès au matériel et aux textiles sportifs reste un enjeu majeur, car la collecte de ces éléments nécessaires à la friperie peut parfois se révéler insuffisante pour répondre à la demande.

6

Quelles en sont les retombées, pour les étudiant·e·s et ton association ?

Les Fripories Sport Planète ont des retombées concrètes pour les étudiant·e·s ainsi que pour l'ANESTAPS. Elles contribuent tout d'abord à rendre la pratique sportive plus accessible financièrement, en réduisant le coût du matériel pour les étudiant·e·s. Pour les étudiant·e·s en STAPS, elles permettent également d'alléger certaines dépenses liées aux études. Au-delà de ce public, ces friperies favorisent l'augmentation de la pratique physique et sportive chez les étudiant·e·s hors STAPS, élargissant ainsi l'impact du dispositif sur l'ensemble de la population étudiante.



7 Quelles sont les aides dont peuvent bénéficier les personnes souhaitant organiser une friperie solidaire ?

Les étudiant·e·s qui participent à la mise en place des Friperies Sport Planète bénéficient d'un accompagnement complet. L'ANESTAPS leur offre un suivi personnalisé ainsi que des formations pour les aider à gérer et développer le projet. Par ailleurs, ils·elles peuvent également compter sur le soutien de partenaires nationaux, qui apportent conseils et ressources. Enfin, se rapprocher des FSP déjà implantées sur un territoire permet de bénéficier de retours d'expérience et de bonnes pratiques pour faciliter la mise en place de nouvelles friperies.



8

Un mot de la fin ?

N'hésitez pas à faire le lien avec les associations STAPS des territoires pour potentiellement créer une Friperie Sport Planète ensemble ou créer une délocalisation de celle déjà existante ! Vous pouvez aussi participer au développement des FSP présentes sur votre territoire.

Clémence Carfantan, Vice-présidente chargée du Sport-Environnement et des Friperies Sports Planète à l'ANESTAPS pour le mandat 2024-2025



Le repas à 1€ pour toutes : une dernière ligne droite ?



Or, durant la crise sanitaire liée au Covid-19, face à une jeunesse qui souffrait d'une précarité galopante, le gouvernement a mis en place une mesure exceptionnelle : les étudiant·e·s boursier·e·s ont pu bénéficier, dès la rentrée 2020, de repas à 1€ dans les restaurants Crous. Cette mesure a ensuite été étendue à l'ensemble des étudiant·e·s entre janvier et août 2021, soulageant une grande partie d'entre elles et eux. Cependant, après cette période de crise ayant mis en avant des problématiques étudiantes, qui n'ont pas changés voire empirées, ce tarif est retiré aux étudiant·e·s non-boursier·e·s. Depuis, seul·e·s les étudiant·e·s boursier·e·s et les étudiant·e·s en situation de précarité répondant à certains critères précis bénéficient de ce tarif à 1€.

19%, c'est la part alarmante des étudiant·e·s qui ne mangent pas à leur faim. De plus, les étudiant·e·s sautent en moyenne entre 3 et 4 repas par semaine selon l'enquête Bouge Ton Crous de la FAGE parue en 2024. Ainsi, l'alimentation des étudiant·e·s est un sujet capital sur lequel la FAGE et ses fédérations travaillent depuis des années. La mesure phare pour améliorer les conditions de vie des étudiant·e·s est de leur assurer de vivre avec un revenu suffisant pour couvrir le coût de la vie. Celui-ci est calculé en fonction de leurs revenus propres par la mise en place d'une réforme des bourses, portée depuis des années par la FAGE et son réseau. Mais, partant du constat que de nombreux·euses non-boursier·e·s (étudiant·e·s étranger·e·s, en rupture familiale, etc.) sont encore dans des situations de grande précarité, le repas à 1€ pour toutes et tous reste une solution palliative nécessaire.

Redonnons un peu de contexte : le prix du ticket des Restaurants Universitaires (RU) est fixé nationalement chaque année par le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Espace après un vote du conseil d'administration du Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires (CNOUS - le réseau national des CROUS). Depuis 2019, le prix est resté stable à 3,30€, après avoir subi de multiples augmentations les années précédentes, n'étant qu'à 2,90€ 10 ans plus tôt.



Malheureusement, presque 20 % des étudiant·e·s non-boursier·e·s ne mangent pas au restaurant universitaire car les prix sont trop élevés, c'est 7 fois plus que les boursier·e·s.



Cela ne fait qu'accroître leur précarité et les pousser à se tourner vers les dispositifs d'aide alimentaire comme nos AGORAés. Ce choix politique entraîne donc un taux de non-recours très élevé (manque d'information, surcharge administrative, et sentiment d'illégitimité) mettant ainsi en difficulté un public déjà fragilisé. Si vous en ressentez le besoin, vous pouvez tester votre éligibilité et faire la demande de repas à 1€ ici : <https://epa.lescrous.fr/>.

La FAGE défendra toujours une tarification très sociale afin de conserver une restauration accessible et de qualité pour un maximum d'étudiant·es dont la précarité ne fait qu'augmenter, contrairement au montant des bourses qui stagne. La généralisation du repas à 1€ à l'ensemble des étudiant·es est alors la seule mesure qui permette de garantir une alimentation saine et régulière pour toutes et tous.

Cependant, cette mesure nécessite un soutien complet et pérenne de l'État pour permettre le financement de ce tarif. Cela peut se faire en compensant dans les financements attribués aux CROUS la différence avec le prix coûtant du ticket, mais aussi en aménageant les infrastructures des CROUS et en investissant dans des travaux de charges publiques. Ces travaux permettront d'augmenter les capacités de restauration en places assises ainsi que l'adaptation aux nouvelles lois en vigueur (dont la loi Lévi).

Depuis, diverses propositions ont été déposées, dont 2 propositions de loi pour permettre à tou·te·s les étudiant·e·s de profiter du repas Crous à 1€. La première a été rejetée par l'Assemblée nationale à une voix près en février 2023 ! La ministre de l'Enseignement supérieur de l'époque, Sylvie Retailleau, avait plaidé contre la mesure, car jugée trop coûteuse. Mais tout espoir n'est pas perdu, en janvier 2025, l'Assemblée nationale a adopté en première lecture la proposition de loi visant à généraliser à tou·te·s les étudiant·e·s, boursier·e·s ou non, le repas à 1€ dans les "restos et cafétérias U" et dans les structures conventionnées par les Crous. Elle doit maintenant être votée au Sénat. Dans un contexte politique très perturbé, rien n'est certain concernant le passage à l'ordre du jour de cette proposition de loi, mais c'est une occasion en or de porter cette réforme, surtout que la classe politique s'empare de plus en plus de la thématique de la précarité étudiante. Les récents rapports, de la Cour des comptes sur « le soutien public au logement étudiant » ou de la députée Soumya Bourouaha sur « l'évaluation des aides sur critères sociaux pour les étudiants » en sont une preuve et appuient le besoin urgent de répondre à la précarité étudiante.

En conclusion, sans perdre de vue l'objectif de réforme des bourses, nécessaire pour permettre à chaque étudiant·e de l'être dans des conditions dignes, il faudra continuer de se battre pour des mesures comme le repas à 1€ pour tous et toutes et se saisir de toutes les opportunités qui se présentent !

Fiona Vercher
Vice-présidente chargée
des Affaires Sociales de la FAGE

Réforme des bourses

Les bourses : aides sociales versées aux étudiant·e·s de moins de 28 ans afin de favoriser l'accès à l'enseignement supérieur, améliorer les conditions d'études et contribuer à la réussite des étudiant·e·s. L'obtention de ces bourses se fait sur critères sociaux. Pour cela l'étudiant·e·s doit suivre à temps plein des études supérieures, dans un établissement d'enseignement public ou privé relevant de la compétence du ministère chargé de l'enseignement supérieur et être inscrit en formation initiale dans une formation d'un établissement habilité à recevoir des boursier·ère·s, en France ou dans un établissement d'un État membre du Conseil de l'Europe.

La précarité étudiante un indicateur majeur d'un système de bourses défaillant.

L'indicateur du coût de la rentrée, le nombre de bénéficiaires des Agoraés et les différentes enquêtes concernant les frais liés à la formation de sage-femme sont révélateurs d'une précarité étudiante grandissante. Malgré la promesse des quinquennats de 2017 et de 2022, la réforme du système de bourses sur critères sociaux n'a toujours pas été entamée. Pourtant aujourd'hui cette réforme est plus que nécessaire et il devient urgent que ce système soit à la hauteur des besoins des étudiant·e·s.

Les revendications des fédérations de filières et de territoires étudiantes à court et long terme sont nombreuses mais essentielles.

A court terme :

➤ **Le transfert de gestion et de compétences des bourses des formations sanitaires et sociales des régions vers le CROUS.**

Actuellement, la majorité des étudiant·e·s sages-femmes bénéficient des bourses des formations sanitaires sociales (BFSS). Pour autant cela est inégalitaire envers les étudiant·e·s sages-femmes vis-à-vis des autres étudiant·e·s bénéficiant des bourses du Crous. Entre retard de versement, non harmonisation des conditions d'attributions et différences de montants entre les régions : les étudiant·e·s sages-femmes demandent depuis de nombreuses années un transfert de compétences de la gestion de ces bourses aux CROUS pour avoir un accès égal aux logements CROUS et une exonération systématique de la CVEC et de leurs frais d'inscriptions, comme les autres étudiant·e·s.

➤ **Une indexation des barèmes et des montants sur l'inflation**

Actuellement les barèmes d'entrée dans le système de bourses ne sont pas indexés sur le SMIC. Le SMIC étant lui-même indexé sur l'inflation, les étudiant·e·s dont les parents ont un salaire ayant augmenté avec l'inflation, sont exclu·e·s de ce système ou descendus à un échelon inférieur. Le pouvoir d'achat diminue donc franchement. Il est essentiel que les barèmes des bourses soient indexés sur le SMIC, de même que le montant des bourses soit indexé sur l'inflation.

➤ **Une linéarisation nécessaire mettant fin au système d'échelons**

Aujourd'hui l'effet de seuil créé par le système d'échelons peut entraîner une diminution conséquente de la bourse. Afin de supprimer cet effet ainsi que les échelons, une linéarisation s'impose. Cela empêcherait le basculement vers un échelon inférieur ou l'exclusion du système causé par une augmentation, même légère, des revenus des parents, et par conséquent garantirait une aide évolutive.

➤ **La territorialisation en Ile-de-France et en Outre-Mer**

A l'heure actuelle, les dépenses liées à la vie courante par les étudiant·e·s ne sont pas identiques dans les différentes régions de France. En Ile-de-France et Outre-Mer, la vie coûte plus cher que les autres régions de France hexagonales. Le loyer, l'alimentation et le transport, principaux postes de dépenses de vie courante, sont nettement supérieurs dans ces régions.

Pour autant, le montant des bourses, lui, reste inchangé et ne varie pas en fonction des territoires, malgré les différences de niveau de vie. Une territorialisation, dans ces régions en priorité, reste la solution de choix afin de mettre fin à ces inégalités.

➤ **Un accès aux bourses sur 12 mois.**

Dans la formation de sage-femme, les stages pendant la période estivale sont choses courantes. Pourtant, les étudiant·e·s sages-femmes ne perçoivent pas de bourses en juillet et août. Cette situation, précarisante, ne leur permet pas non plus de cumuler un emploi au cours de ces mois afin de compenser ce manque de revenus. La rentrée, période coûtant de plus en plus chère, devient un moment de difficulté financière important. Il est donc nécessaire de perpétuer le versement des bourses au cours de la période estivale.

➤ **La fin de l'utilisation du revenu brut global dans le calcul des ressources**

Actuellement, les revenus dans le calcul des bourses sont ceux figurant sur l'avis d'imposition de l'année précédente (revenus de l'année N-2), contrairement à la majorité des prestations sociales qui utilisent le revenu fiscal de référence. Les étudiant·e·s dont les parents ont un revenu qui a diminué ne perçoivent pas un montant de bourses supérieurs alors même que les besoins ont augmenté. Ce mode de calcul ne permet pas une prise en compte de la situation réelle.

Et à plus long terme :

➤ **Universalisation des bourses**

Le montant de cette aide doit être adapté aux besoins essentiels d'un·e étudiant·e, afin d'assurer des conditions de vie favorables à la réussite académique : logement, alimentation, matériel scolaire et transport.

➤ **Une défamilialisation du système**

Le système doit se baser sur la solidarité nationale et non plus un système familialisé afin de prendre en compte la situation financière réelle des étudiant·e·s : aujourd'hui la situation financière des parents ne reflète pas celle de l'étudiant·e. Cela permettrait en même temps l'émancipation des étudiant·e·s.

➤ **Une territorialisation complète**

Enfin, la bourse doit être territorialisée, pour s'adapter aux différences du coût de la vie. Cette territorialisation passe par un montant de référence minimum, calculé nationalement, pour chaque bassin de vie.

Pour conclure, le système de bourses, aujourd'hui défaillant, nécessite une réforme systémique. Certaines mesures sont indispensables et urgentes au vu du contexte de précarité étudiante alarmant. D'autres, en prenant conscience que toute la refonte du système doit être évolutive, sont tout de même nécessaires à plus long terme.

Leïla JAMIN
Porte Parole de l'ANESF

